

Le point sur la notion d'Empire au Moyen Age :

Sous l'Antiquité romaine, le mot latin imperium a, à la fois le sens de pouvoir et celui de territoire sur lequel ce pouvoir s'exerce. Au Moyen Age, s'y ajoute l'idée de pouvoir universel, disputé entre les empereurs et les papes.

L'empire byzantin et l'empire carolingien :

L'idée d'empire demeure vivace tout au long du Moyen Age tant en Orient qu'en Occident :

- L'idée d'un empire universel survit longtemps à Byzance. Les empereurs byzantins tels Justinien tentent à plusieurs reprises de rétablir l'ancienne puissance romaine et ne deviennent que peu à peu des souverains orientaux. Le couronnement impérial de Charlemagne en 800 est ressenti par Byzance comme une humiliation, face à la volonté de mettre en place un nouvel empire d'Occident.

- Cet événement, est en effet perçu en Occident comme la renaissance de l'Empire romain. Charlemagne à la demande du pape Léon III se rend à Rome et reçoit la couronne qui fait de lui un nouvel empereur, le 25 décembre 800. Ce geste tout à fait nouveau, paraît reproduire celui de Sylvestre couronnant Constantin. *La donation de Constantin*, composée par un faussaire entre 750 et 760 imagine en effet un partage du monde et du pouvoir entre Constantin qui se voit attribuer le pouvoir temporel et le pape Sylvestre Ier qui obtient le pouvoir spirituel. Le couronnement impérial de Charlemagne marque en réalité la naissance d'une nouvelle pratique : la remise de la couronne impériale par le pape au prince élu pour régner sur le monde terrestre.

- L'entourage de Charlemagne imagine une titulature prudente : « Charles, sérénissime auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, gouvernant l'Empire romain, pareillement par la miséricorde de Dieu, roi des Francs et des Lombards »
Charlemagne reste donc d'abord roi des Francs et ne devient par empereur des Romains.

- L'intervention du pape fait de Charlemagne un empereur chrétien et lui donne une autorité supplémentaire par rapport à l'empereur byzantin dont les ambitions sont aussi universelles.

- Louis, successeur de Charlemagne, fixe sa conception de l'empire dans « *l'ordinatio imperii* » en 817 : le titre impérial ne peut revenir qu'à un seul de ses descendants, les autres rois francs lui étant subordonnés.

L'Empire romain germanique :

L'extinction de la dynastie carolingienne de Germanie en 911, ne met pas fin à l'idée d'un empire universel en Occident.

- Mais le titre impérial à partir d'Othon Ier, revient désormais aux princes germaniques (dynasties des Othons, puis des Saliens et des Staufens). Progressivement, une confusion s'opère entre la notion d'Empire et les royaumes du roi germanique (« le roi des Romains »). La coupure avec la « Francie occidentale » est effective, tandis que la consécration à Rome suppose le contrôle de l'Italie et de la papauté.

- Dans le même temps, la survie de l'institution impériale, répond au besoin de l'Eglise chrétienne qui s'identifie depuis Constantin à l'Empire. L'Eglise ne peut que gagner en prestige si un empereur la soutient. L'objectif de la papauté est de reconstituer l'Empire chrétien universel pour tenir tête à l'Eglise d'Orient.

- Entre le 11^e et le 13^e siècle, Sacerdoce et Empire s'affrontent donc sur la question de savoir qui doit l'emporter, lequel est le maître du monde, lequel fait l'autre (Querelle des investitures entre le 11^e et le 12^e siècle, Lutte du Sacerdoce et de l'Empire entre le 12^e et le 13^e siècle, dominée par la figure d'Innocent III).

Ainsi, pour Innocent III et ses successeurs, l'Empire a été délégué à Charlemagne mais le pape en est le dépositaire véritable. Il est le véritable empereur.

Mais dès le début du 13^e siècle commencent à se mettre en place les premiers éléments d'un collège électoral germanique qui donne naissance ensuite au groupe des sept grands électeurs, chargés de désigner l'empereur. Le sacre pontifical entérine un choix qui échappe au pape.

Le Saint Empire romain Germanique au bas Moyen Age

En 1356, la Bulle d'Or fait des sept princes électeurs allemands les maîtres du choix de l'empereur et ne fait aucune mention de l'approbation pontificale. C'est l'élection qui fait l'empereur et plus le couronnement. Les rites de couronnement sont d'ailleurs transférés à Aix la Chapelle dans le royaume allemand même. La distance s'accroît donc vis-à-vis de Rome.

A partir de 1440, la dynastie des Habsbourg avec Maximilien prend la tête du Saint Empire.

L'empereur n'a pas vraiment de pouvoir, pas d'armée, pas de résidence officielle, ne possède que ses biens patrimoniaux.

Le titre impérial n'en demeure pas moins prestigieux comme en témoigne la compétition acharnée entre François Ier et Charles Quint en 1519. L'Empereur va devoir intervenir dans le destin de l'Eglise en soutenant ou en condamnant les théories nouvelles des réformateurs protestants.

Piste bibliographique :

Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval, Jacques le Goff, Jean-Claude Schmitt, Librairie Arthème, Fayard, 1999 – article *Empire* de Michel Parisse – p. 346-359.

La notion d'empire est à réinvestir et à réinterroger lorsqu'est abordé le thème 3 du programme d'histoire : transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles - « Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique », l'image du couronnement impérial de Charles Quint dans la cathédrale de Bologne, en 1530.



« Le 23 février 1530, le pape Clément VII remet à Charles Quint la couronne de fer, l'un des symboles des rois d'Italie. Le lendemain, Charles Quint est sacré empereur des Romains à Bologne, et sera le dernier empereur romain à avoir été couronné par le pape selon la tradition carolingienne. »

source :

http://expositions.bnf.fr/francoisler/grand/fra_352.htm

Le couronnement de Charles Quint par le pape Clément VII dans la cathédrale de Bologne d'après Gaspard de Crayer, 1635, Flandres.

Huile sur toile

Montauban, Musée Ingres

© Montauban, musée Ingres / Cliché Guy Roumagnac